



52 – Animation d’ateliers en direction des professionnel.le.s de l’accueil individuel dans des relais d’assistant.e.s maternel.le.s et d’auxiliaires parentales et parentaux (RAM-RAP) - Subventions (829.869 euros) et avenants aux conventions pluriannuelles d’objectifs avec cinq associations pour leurs actions dans Paris Centre et dans les 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17e 18e, 19e et 20e arrondissements.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Afin de renforcer la qualité de l’accueil individuel du jeune enfant et d’améliorer l’accompagnement et la professionnalisation des assistant.e.s maternel.le.s et auxiliaires parentales et parentaux, la Ville de Paris a souhaité déployer, depuis plusieurs années, une offre importante de relais d’assistant.e.s maternel.le.s et d’auxiliaires parentales et parentaux (RAM-RAP), en régie et associatifs, sur l’ensemble du territoire parisien.

Inscrits au contrat enfance jeunesse (CEJ) 2019-2022 signé avec la CAF, les RAM-RAP constituent un dispositif central de la politique parisienne en faveur des jeunes enfants, des parents et des professionnel.le.s de l’accueil individuel.

Les RAM-RAP sont des lieux ouverts aux professionnel.le.s de l’accueil individuel accompagné.e.s des enfants qui leur sont confiés. Dans le cadre de rencontres collectives, animées par des professionnel.le.s de la petite enfance (éducateur.trice de jeunes enfants), les assistant.e.s maternel.le.s et auxiliaires parentales et parentaux peuvent se rencontrer, échanger, bénéficier d’un accompagnement dans leurs pratiques, favorisant leur professionnalisation et la qualité de l’accueil des enfants dont ils ont la garde. Les RAM-RAP sont aménagés pour accueillir les jeunes enfants. Ils participent à leur éveil et à leur autonomie, grâce à l’apprentissage progressif de la vie en collectivité autour d’activités ludiques.

Pour compléter l’offre et le maillage territorial des RAM animés en régie par la Direction des familles et de la petite enfance (dix sites dédiés et une soixantaine

d'antennes dans des structures municipales et partenariales accueillant chaque semaine des rencontres collectives pour les assistant.e.s maternel.e.s.), cinq associations animent des RAM-RAP et proposent chaque semaine plus de cinquante rencontres collectives à destination des assistant.e.s maternel.le.s et des auxiliaires parentales et parentaux, dans 14 arrondissements de Paris :

- L'association **ABC Puériculture** gère des établissements d'accueil de la petite enfance (multi-accueils, crèches, haltes garderies) et un service « La crèche à domicile » qui propose aux familles une offre d'accueil à domicile par des auxiliaires parentales et parentaux formé.e.s et encadré.e.s par l'association. Elle est aussi un organisme formateur qui propose une préparation au diplôme d'auxiliaires de puériculture et des formations continues pour ses salariés. L'association ABC Puériculture anime le RAM-RAP « Le Petit Jardin » situé au 9, rue Aristide Maillol, dans le 15e arrondissement et le RAM-RAP itinérant « Le Petit Bus » dans les 11e, 12e, 14e, 16e, 17e et 19e arrondissements.

- L'association **La Maison de l'Enfance** anime une Halte-Garderie « Les petits Mozart » le matin et un RAP l'après-midi, dans ses locaux situés dans le 16e arrondissement.

- La **Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon** (FOCSS) gère une cinquantaine de structures petite enfance, sanitaires et médico-sociaux. Son pôle Petite enfance comprend 3 centres de Protection Maternelle Infantile (PMI), 1 accueil de jour, 27 structures d'accueil de jeunes enfants (crèches collectives et familiales, multi-accueils, haltes garderies) et un RAP itinérant qui intervient dans différents sites des 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 17e, 18e, 19e et 20e arrondissements.

- L'association **Centre d'Action Sociale Protestant** (CASP) intervient en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, en mettant à la disposition des publics qu'elle accueille et accompagne plusieurs services d'aide à l'insertion et diverses structures d'hébergement à Paris et en Ile de France. Son Pôle « Lien social de proximité » gère notamment des lieux dédiés à la famille et à la petite enfance : un centre social, un multi-accueil, un lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) et un RAM-RAP « La Bulle d'air » dans ses locaux situés au 60, rue Greneta dans le 2e arrondissement.

- L'association **CRESCENDO** est une association de Groupe SOS, qui gère des établissements d'accueil de jeunes enfants et déploie des dispositifs permettant de répondre aux besoins des familles : un LAEP mobile (15e et 19e), un centre social (20e), de ateliers parents-enfants « Les samedis matins en famille » (9e et 14e), une plateforme mobile d'accompagnement petite enfance et handicap et un RAM-RAP itinérant « les Rendez-vous des Assistantes Maternelles et

Auxiliaires Parentales » à Paris centre et dans les 10e, 12e, 15e et 16e arrondissements.

En 2019, une convention d'objectifs triennale a été conclue avec chacune de ces associations pour l'animation et le développement d'ateliers en direction des professionnel.le.s de l'accueil individuel dans le cadre des relais d'assistant.e.s maternel.le.s et d'auxiliaires parentales et parentaux (RAM-RAP).

Compte tenu de l'impact positif de ces actions auprès des familles parisiennes, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de signer avec ces associations, un avenant à leur convention pluriannuelle d'objectifs, et de leur attribuer, au titre de l'exercice 2021, une subvention d'un montant global de 829.869 € selon la répartition suivante :

- Association « ABC Puériculture » : 279.306 euros (RAM-RAP « Le Petit Jardin » : 98.019 euros et RAM-RAP « Le Petit Bus » : 181.287 euros) ;
- Centre d'action sociale protestant dans la région parisienne : 44.991 euros ;
- Association Crescendo : 70.672 euros ;
- Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon : 363.725 euros ;
- Association La Maison de l'Enfance : 71.175 euros.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris